

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL **Séance du 06 juin 2017**

Présents: Jean-Luc LUEZ - Véronique ANTOINE - Henri BOUILLOUX - Emmanuel DARMEDRU - Pascal KERAUDREN - Estelle VOURLAT - Chantal ARMENI - Frédéric MOREL TOURAINE - Philippe PACCARD - Gilles BERGER - Denis AUGÉZ - Valérie GOUTTE-TOQUET.

Absents excusés : Michel CARRE - Marylène WILLAUMEZ - Evelyne ROTH

Pascal KERAUDREN est désigné secrétaire de séance

Mme Valérie Goutte-Toquet ne prend part à l'examen de ce point, ni au vote qui s'en suit.

DIA Huguet/Goutte-Toquet

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Barbara Breuil, Notaire à Ceyzériat portant sur une parcelle située à Chiloup, rue de la Fruitière, en zone U et cadastrée : C 692 de 2 923 m² (parcelle bâtie).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

Rectification subvention

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que lors de la saisie des subventions 2017, une erreur d'imputation a été produite et il convient de rectifier de la manière suivante :

Subvention communale ADAG BB : 50€

Subvention communale Secours Populaire : 50€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-approuve les rectifications apportées au budget 2017, conformément au vote du 28 mars 2017.

-précise que ces subventions seront imputées au compte 6574.

Dossiers d'urbanisme en cours

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la liste des demandes d'autorisations d'urbanisme sollicitées au cours du premier semestre 2017.

-12 déclarations préalables (abris de jardins, garage de 28m², fermeture d'une véranda, portail et clôture, panneaux photovoltaïques, modification d'une chapente)

-1 permis de démolir

-1 permis de construire d'une maison individuelle à Rignat

Comptes rendus des conseils et commissions de la communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que les différents comptes rendus suivants sont à la leur disposition en mairie :

-compte rendu des conférences des maires

-compte rendu des conseils communautaires

-compte rendu des différentes commissions

Syndicat d'Énergie et de E.communication

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement envoyé par le syndicat d'énergie relatif aux travaux d'éclairage public de la salle polyvalente de Bohas,

Le montant des travaux inscrits est de 20 700€ ttc, dont 10 713.97€ ttc restant à la charge de la commune.

Devis et travaux en cours :

Matériel sono et audiovisuel pour la salle des fêtes de Bohas :

Plusieurs devis ont été demandés et l'entreprise Manutan a été retenue pour un montant de 15 661.92€.

Travaux de Voirie :

Mr Gilles Berger rend compte de la réunion de la commission voirie de la communauté d'agglomération et informe le conseil municipal de la liste des travaux de voirie qui seront réalisés en 2017 sur les voies communales :

- chemin du Dérontay à Bohas : problème d'évacuation des eaux pluviales
- chemin du Chite « Le Noyer » : problème d'évacuation des eaux pluviales
- Rue du Four à Moinans : problème d'évacuation des eaux pluviales
- Chemin des Fléchonnières à Rignat : création d'un puits perdu
- Chemin en Courtisane : problème d'évacuation des Eaux pluviales- Création d'un trottoir en enrobé et de stationnement (travaux à chiffrer)

Diverses rues de la commune vont être traitées au Point à temps automatique.

La rue des Teppes devrait être traitée en 2018.

Les travaux sur les chemins ruraux sont à la charge de la commune et concerne cette année le chemin de Journans pour un montant de 8222.40€ttc et le chemin du Pilon pour un montant de 6486€ ttc. Ces travaux ont été budgétés en 2017.

Courrier de Mr Hérodet

Monsieur le Maire fait part du mail reçu de Mr Hérodet et de la réponse qui lui a été faite concernant :

- l'écoulement des eaux pluviales lors des forts orages, qui entraînent des inondations dans quelques habitations du chemin du Dérontay.
- l'aboïement répétitif des chiens et le non-respect des horaires relatifs au bruit

Concernant les eaux pluviales une étude technique est en cours pour prévoir les travaux envisageables.

En ce qui concerne le bruit : une lettre a été distribuée à tous les habitants de la commune leur rappelant la réglementation sur les bruits de voisinage (y compris les aboïements), l'obligation de rentrer les conteneurs après chaque collecte d'ordures ménagères ou de tri sélectif, et sur la nécessité de veiller à ne pas jeter de lingettes dans l'assainissement collectif.

Syndicat d'énergie

Le syndicat d'Énergie rappelle aux communes que lors du comité syndical du 8 avril, il a été voté la contribution obligatoire supplémentaire concernant la compétence «Communication Électronique».

La contribution s'élève pour notre commune à 2860.54 € soit 3.14€ par habitant.

Rappel des instructions de vigilance :

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée »

Actions de la commission d'action sociale.

La remise des dictionnaires et de la calculatrice aux jeunes CM2 entrant en 6^{ème} aura lieu le 17/06 à 11h30.

Une sortie Interccas Aviron à Chambod aura lieu le 24 juin pour les collégiens.

Prochain Conseil Municipal

Le 11 juillet 2017 à 20h30

Le Maire,
Jean-Luc LUEZ.